

L'ECJS EN CLASSE DE PREMIERE

Journées de formation continue des 14 / 02 et 17 / 02 / 2000 à Nantes et Angers.

Animateurs: **DESSIOUX Jacques et GÉHANNE Jean-Claude** - Responsables et animateurs de la formation continue dans l'académie de Nantes.

Intervenant extérieur: **REVOL René** membre du GTD relatif à l'ECJS, professeur de SES au lycée A. DAUDET à Nîmes.

Préambule

Par le fait que, jusqu'à présent, l'ECJS n'a été enseignée qu'en classe de seconde et presque exclusivement par les collègues d'Histoire-Géographie, nous avons souhaité, dans le cadre de la formation continue, anticiper sur l'année à venir en centrant notre réflexion sur l'enseignement de l'ECJS en classe de 1^{ère} ES avec un double objectif :

- Informer les collègues du contenu et des modalités de cet « enseignement » spécifique ;
- Elaborer des fiches sur un certain nombre d'objets possibles

Chacune des deux journées s'est déroulée en deux temps distincts :

- 1er temps : présentation des objectifs de l'ECJS par René REVOL
- 2ème temps : travail en ateliers

Introduction

René REVOL précise tout d'abord qu'il est membre du GTD et non représentant du ministère. L'enseignement de l'ECJS a commencé à partir de la rentrée 1999 pour la classe de seconde, il n'y a donc pas eu expérimentation le temps d'une année, contrairement à la volonté du GTD, ceci relevant de la seule décision ministérielle.

Il faut donc s'interroger sur les rapports entre l'enseignement de SES et ce nouvel enseignement, qui ne correspond à aucune discipline spécifique. Initialement, était prévue l'ECJP - Education Civique, Juridique et Politique - ; mais sous la pression d'une association de parents d'élèves, il y a eu abandon du P pour le S.

PRESENTATION DES OBJECTIFS DE L'ECJS

1^{ère} partie. Acquis généraux à mettre en œuvre

1) L'ECJS ne constitue pas la transmission du savoir de la citoyenneté par inculcation de ces savoirs.

L'ECJS constitue un éveil à l'esprit critique sur la chose politique : c'est donc un élément parmi d'autres à la formation du jugement au sens kantien du terme. Rappelons que la démocratie sans capacité de jugement du citoyen n'est plus la démocratie.

Pourquoi considérer l'ECJS comme un éveil à l'esprit critique ?

- Raison de fond : l'éducation civique est une éducation critique (le citoyen se construit en forgeant son propre jugement)
- Raison pédagogique : lorsqu'on dispense un savoir, il faut distinguer entre le savoir en tant que tel et la coupure sociale entre celui qui sait et celui qui ne sait pas. Il faut donc approprier le savoir de manière active. Rein n'est pire qu'un citoyen passif.

➔ Conséquence : il faut pratiquer des méthodes d'enseignement actives, lesquelles vont permettre aux élèves d'exprimer leur activité critique sur la chose politique.

2) *Il ne s'agit pas de penser que l'ECJS soit le seul élément de la citoyenneté.*

On peut considérer d'autres éléments :

- Les pratiques hors temps scolaires (exemple récent dans le Gard : école et grève, où les enjeux économiques et sociaux sont majeurs. Les élèves sont de fait pris dans ce processus ; l'école peut étudier ces phénomènes.
- Les pratiques scolaires. Un proviseur suggérait que l'ECJS correspondrait à l'endroit où on apprendrait à ne plus fumer ... Réponse du GTD : ne se pose pas le seul problème de la vie scolaire. L'ECJS constitue un enseignement sous la responsabilité de l'enseignant.
- Les disciplines intellectuelles enseignées en France. Faisons référence à CONDORCET : la 1^{ère} forme d'éducation civique consiste à comprendre le monde qui nous entoure.

➔ L'ECJS constitue un horaire défini dans l'emploi du temps des élèves. On parlera donc d'enseignement pour l'ECJS mais pas de discipline.

3) *Les modalités pédagogiques. Il faut rester dans la lignée de la classe de seconde, avec comme axe essentiel le débat argumenté.*

Exemple d'actualité : la marée noire.

Le débat argumenté peut s'articuler en trois phases :

- I. Débat préparé par les élèves avec partage des tâches
- II. La tenue du débat
- III. La codification par écrit des résultats

4) *Le travail sur l'actualité.*

Il faut apprendre à étudier l'actualité (comme d'autres étudient l'actualité passée, exemple de l'histoire). Il faut chercher à s'informer pour former son opinion.

2^{ème} partie. Le programme d'ECJS en classe de première

L'ECJS a pour objet en classe de première le sens du politique.

Articulation de l'ECJS au sein du lycée

- Seconde : partir de la vie sociale pour poser la question de la dimension politique. Objectif : rompre avec le collège
- Première : comment s'exerce cette citoyenneté ? Il faut s'intéresser à l'exercice politique de cette citoyenneté. Enseigner en classe de première les institutions politiques a été refusé.
- Terminale : la citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain. Que signifie être citoyen en France aujourd'hui ?

En classe de première : il s'agit de susciter chez des élèves des questions et donc une réflexion sur la vie politique des sociétés contemporaines. Il fallait axer la classe de première sur l'exercice de la citoyenneté pour remonter sur les institutions politiques.

République & démocratie semblent se définir par des valeurs qui se déclarent fondatrices. On distinguera deux types de valeurs :

- Les valeurs essentialistes : valeurs politiques qui fondent la démocratie et la république

➤ Les valeurs sociologiques : République et Démocratie existent à travers les valeurs qu'elles produisent. Ces thèses doivent être mises en débat devant les élèves. On pourra réfléchir sur quelques ponts à effectuer avec l'histoire – géographie (notamment pour l'autoritarisme et le totalitarisme).

Rappelons qu'il ne s'agit pas de légitimer les institutions à partir de leur histoire; il faut réfléchir aujourd'hui sur les pratiques citoyennes face à ces institutions politiques : étudions le présent par rapport à ces institutions.

Le point de départ avec les élèves sera l'étude d'un cas, présentant la caractéristique fondamentale suivante : l'existence d'une tension entre la façon dont les institutions sont définies et la façon dont elles sont vues par le citoyen. Assiste-t-on à une crise de la démocratie représentative ? La tension doit être perçue comme matière première de notre cours, il faut donc l'étudier. Si l'on veut mettre à jour cette tension : quelle question développer ? D'un point de vue conceptuel, intéressons nous à la notion de représentation, qui devra constituer l'axe majeur de la réflexion. La représentation permet en effet d'aborder les problèmes liés à la vie politique.

Il peut être utile de faire référence à la classification de T. H. MARSHALL, lequel distingue trois axes à la citoyenneté.

- ❑ Citoyenneté civile : affirmation des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen dans la société
- ❑ Citoyenneté politique : possibilité d'élire des représentants
- ❑ Citoyenneté sociale : la conquête de droits nouveaux

➔ Conséquence : pas de citoyenneté sans Welfare State

On pourra reprocher à T. H. MARSHALL sa vision évolutionniste de la citoyenneté. Toutefois, il s'agit d'une vision très pédagogique, que l'on peut mettre en relation avec *Les trois mondes de l'Etat Providence*, ouvrage de Costa ESPING-ANDERSEN publié sous la collection *Lien social*. Distinguons trois logiques d'Etat-providence au sein du monde capitaliste :

- ❑ Etat-providence résiduel (modèle américain)
- ❑ Etat-providence assurantiel (modèle français et allemand)
- ❑ Etat-providence social-démocrate, beveridgien (modèle scandinave)

L'axe central lié à l'ECJS est donc celui de la représentation, à savoir l'étude de l'ensemble du champ politique. Réfléchissons sur un cadre qui pourrait nous servir de point de départ : celui des élections municipales ? La représentation crée en effet de la distance (cf ouvrage de CASSIRER intitulé *Le mythe de l'Etat*) : il n'y a démocratie que quand il y a distance. Cette distance est naturelle entre le représentant et les représentés). Quelle distance existe entre le judiciaire, le législatif et l'exécutif ? Cette question est récurrente depuis MONTESQUIEU. Conséquence : les sociétés démocratiques ne peuvent être que tendues. Comment gérer cette distance, cette tension ? On pourra également s'aider des écrits de DURKHEIM. Celui-ci rêvait de fusion à travers les associations.

Toutefois, on ne saurait expliquer le lien social sans faire référence au lien politique (les deux sont interdépendants et au cœur même de la vie d'une société). On peut établir deux références centrales avec le tronc commun :

- Le lien social smithien : lien d'échange
- Le lien de solidarité lié à l'interdépendance entre les membres d'une société.

Il manque quelque chose : le lien politique (qui apparaît en option de première).

Conclusion. Il faut faire apparaître des notions :

- ❖ Représentation
- ❖ Légitimité
- ❖ Pouvoir
- ❖ Participation politique
- ❖ Démocratie & politique
- ❖ Etat de droit
- ❖ Nation

Les notions de représentation et de participation politique sont au cœur même de l'enseignement ; les notions de pouvoir et de nation quant à elles posent problèmes puisqu'abordées au cours de l'option de Sciences Politiques.

COMPTE RENDU DU TRAVAIL EN ATELIERS

4 axes de travail envisagés (seuls les trois premiers ont fait l'objet d'ateliers)

- ◆ Exercice de la citoyenneté, représentation et légitimité du pouvoir. Problématique de la représentation électorale
- ◆ Exercice de la citoyenneté, participation politique et actions collectives
- ◆ Exercice de la citoyenneté, particularismes et état de droit
- ◆ Exercice de la citoyenneté et devoir du citoyen : devoir de défense, devoir fiscal ...

La démarche inhérente à chaque thème

- La définition d'une problématique au travers d'un exemple
- Comment traiter cet exemple en ECJS ?
- Comment articuler le travail avec l'option de première ? L'enseignement de tronc commun ?
- Les acteurs en jeu : liste exhaustive, étude de leur légitimité, étude de leur rapport de force
- Débats et discussions.

Les thèmes abordés

- ✓ L'aménagement d'une piste cyclable
- ✓ La mobilisation de la population contre la marée noire
- ✓ Les tensions existantes entre droits particuliers relatifs à des groupes particuliers (immigrés, régionalistes) et droits universels

Les discussions.

- ✓ Il existe des liens entre l'ECJS et l'option de Sciences Politiques. Mais il faut bien différencier ECJS et SES.
- ✓ Le problème lié au statut des informations recueillies dans le cadre de l'ECJS. Y aurait-il un nouveau savoir ?
- ✓ Quelle évaluation ? Quelles compétences, savoirs et savoirs-faire doivent être évalués ?

Notes ordonnées de et par DESSIOUX Jacques, GEHANNE Jean Claude et WOLFF René

Travail en ateliers : compte - rendus

1^{er} axe : Exercice de la citoyenneté, représentation et légitimité du pouvoir

Atelier n° 1 (rapporteur: J.M. BONHOMME)

Thème choisi: la représentation locale

Démarche possible:

1 - *Choix d'un problème local, objet d'un conflit.*

Exemples possibles:

- la réalisation d'une piste cyclable,
- le circuit que doivent emprunter les bus,
- la définition du périmètre scolaire,
- l'implantation d'un équipement (sportif ou autre),
- faut-il réserver un terrain pour accueillir les gens du voyage ?,
- l'aménagement urbain ...

2 - *Faire apparaître les représentations des élèves sur les enjeux du conflit.*

3 - *Faire rechercher les différents acteurs en jeu.*

Exemples: municipalité, associations, comités de quartiers, techniciens, Conseil général, État, syndicats, partis politiques...

4 - *Etudier la presse (locale, voire nationale).*

5 - *Analyser*

- les positions de chacun, les motivations,
- les modes de représentation,
- les modes d'intervention,
- les modalités de la décision.

6 - *Analyser l'évolution du conflit et l'attitude des différents acteurs.*

7 - *Analyser la légitimité de chaque acteur (mandat, programme, décision finale).*

Déroulement possible :

(4 séances de 2 heures chacune)

1^{ère} séance (après questionnement des élèves):

- choix définitif du sujet d'analyse,
- faire émerger les représentations des élèves sur ce sujet,
- structurer l'organisation du travail par groupes: recherche des acteurs, contacts, questionnaire...

2^{ème} séance

- compte-rendu des positions de chaque acteur (éventuellement tenue d'un 1^{er} débat autour de ces positions),
- questionnement à propos de la légitimité des différents acteurs et/ou de leurs représentants
→ nouvelle répartition des tâches pour répondre à cette question.

3^{ème} séance

- présentation des recherches sur la légitimité,
- discussion et comparaison des différentes légitimités,
→ mise en évidence des questions posées par la représentation et la légitimité,
→ nouveaux thèmes de recherche et d'approfondissement possibles: les promesses électorales, la confrontation intérêt privé / général, les modes de consultation, les médias, les groupes de pression...

4^{ème} séance

- exposé et discussion sur les thèmes précédents,
- synthèse.

Atelier n° 2 (rapporteur: C. CORNILLEAU)

Consignes de travail :

- choisir un thème à l'intérieur de l'axe (le programme comporte 4 axes)
- dégager une problématique;
- indiquer les ressources à mobiliser
- déterminer les différentes étapes de la progression des élèves
- proposer une évaluation du débat argumenté
- préciser les problèmes et les interrogations rencontrés dans l'élaboration de cette activité.

Temps imparti: 1 heure

Thème choisi : l'interaction des différents niveaux de pouvoir

Illustration: la rocade de contournement d'Angers

Problématique :

Quelle est la légitimité et le poids du pouvoir de chaque protagoniste dans le processus de décision de la construction de la rocade d'Angers ? C'est-à-dire quels sont les citoyens concernés par la construction de la rocade d'Angers ? Qui représente leurs intérêts ? Ces élus, institutions ou associations sont-ils vraiment représentatifs de ces intérêts ? Lesquels semblent devoir primer ? Selon quels critères ?

Ressources mobilisables :

- presse locale et presse institutionnelle;
- rencontres avec des représentants d'association;
- visites à la mairie, au conseil général etc.

Démarche possible :

- Séance 1 => distribution du bulletin municipal d'Angers. (questionnement sur l'affaire de la rocade)
- Séance 2

- définition de la problématique (acteurs et enjeux)
- distribution des rôles (dans le débat, chaque élève incarnera un des protagonistes; il devra développer son argumentaire en fonction de son statut).
- Séances 3 et 4 => recherche documentaire, analyse des informations et mise en forme des arguments.
- Séance 5 => débat.
- 6 => grille-bilan identifiant les fondements de la légitimité de chaque acteur.

Remarques

- le temps imparti ne permettait pas de se poser beaucoup de questions, mais au contraire commandait d'éviter les problèmes au risque parfois de simplifier et de négliger certains éléments;
- de même le groupe n'a pas eu le temps de réfléchir à une évaluation du débat;
- cependant, le groupe a su ne pas tomber dans le piège qui consiste à débattre du thème au lieu de construire le processus pédagogique;
- on ne rappelle pas ici l'organisation classique de tout débat ou jeu de rôles.

2^{ème} axe : Exercice de la citoyenneté, participation politique et actions collectives

Atelier n° 1 (rapporteur: F. RIMBERT)

Thème choisi: La mobilisation de la population contre la marée noire

Problématique générale

Comment la citoyenneté s'exerce-t-elle à travers une action collective traduisant une participation politique ?

Questionnements à partir de cette problématique (questions possibles soumises à débat entre les élèves):

- Quelles sont les formes de l'action collective ?
- Comment cette action collective déplace-t-elle le problème sur le terrain politique ?
- Comment ce type de manifestation peut-il être considéré comme l'expression d'une participation politique, à quel niveau ?
- Quel est l'objet de la manifestation ?
- Une action collective est-elle politique par son objet ou ses effets ?

Démarche possible :

- 1 - Lister les différentes actions collectives contre la marée noire,
- 2 - Analyser les mobiles de différentes actions collectives ainsi que leur contexte, notamment au niveau médiatique,
- 3 - Comparer l'action collective contre la marée noire à d'autres types d'actions collectives (Gay Pride par exemple).

Conclusion et élargissement du débat :

Choisir un autre type de manifestation collective (exemple: la dernière Coupe du monde de football en France) et se demander si toute action collective est obligatoirement la traduction d'une participation politique.

Atelier n°2 (rapporteur : M. L. FOSSE)

Thème choisi: réflexions générales sur les thèmes possibles et la conduite à adopter.

- Les revendications des chasseurs,
- Une manifestation (exemple: la Gay Pride),
- Les actions contre la marée noire actions de solidarité, manifestations de protestation...).

Questionnement:

- a) il apparaît qu'il existe des thèmes « sensibles » (la Gay Pride)
- b) il faut prendre en compte les centres d'intérêt des élèves.

La conduite du travail de recherche avec les élèves :

- Le recours à la presse locale, régionale, nationale,
- L'organisation de rencontres avec les différents interlocuteurs concernés.

Questionnement:

- Modalités et limites de l'aide apportée par l'enseignant à la recherche et à son organisation ?
- Rôle plus ou moins directif de l'enseignant ? (Il apparaît nécessaire de laisser de l'autonomie aux élèves tout en ayant un souci d'efficacité dans la mesure où le travail doit déboucher sur une production (débat, dossier, affiches, ...).

La gestion du temps

Il faut laisser suffisamment de temps de recherche si on veut aboutir à un débat documenté et argumenté.

Questionnement: Quel temps de recherche faut-il accorder ? (Il semble que l'étude d'une question ne doit pas trop se diluer sous peine de perdre en efficacité et motivation).

Conclusion

Au travers ces différents questionnements, il ressort qu'il est possible, dans le cadre de l'institution scolaire, d'étudier des « questions sociales vives », selon l'expression de René REVOL, en utilisant des outils intellectuels construits à l'école.

3^{ème} axe : Exercice de la citoyenneté, particularismes et Etat de droit

Atelier n° 1 (rapporteur: J.M. GAUDUCHEAU)

Choix d'un thème et problématique

Il existe des groupes sociaux particuliers demandant des droits particuliers, mais il existe aussi des tensions entre cette demande de droits particuliers et l'universalité des normes juridiques. Peut aussi rentrer dans cette problématique la question des normes juridiques et des normes sociales, à savoir que des normes juridiques ne

sont pas obligatoirement traduites dans la réalité (discrimination à l'embauche pour les femmes) ou que des normes sociales dans un groupe donné n'ont pas toujours de traduction juridiques (immigrés). Plusieurs thèmes peuvent être proposés: reconnaissance de particularismes régionaux, de la population immigrée, droit à la retraite ...

Thème choisi: Les particularismes régionaux

Le travail avec les élèves peut s'organiser en six étapes.

1 - Sensibiliser les élèves sur le thème.

Cette sensibilisation peut se faire à l'aide de supports divers et variés (film, revue de presse, discours politique, intervenant extérieur ...).

2 - Quelles problématiques aborder ?

Il est possible de partir des connaissances et des représentations des élèves sur le thème des revendications régionales.

Problématiques possibles: l'intégration de certaines minorités régionales, l'État-Nation, comment organiser nos différences ?...

3 - Définir des objets d'étude pour les élèves, à partir desquels ils vont chercher et travailler:

- Quelles sont les revendications particulières à chaque région ?
- Comment la France règle-t-elle le problème ?
- Comment les autres pays ont-ils réglé le problème ?
- Travail sur un cas plus précis: Corse, Pays Basque, Bretagne ...

4 - Assurer le suivi du travail des élèves.

- Guider leurs recherches,
- Définir les tâches précises à effectuer (définir ce qu'ils doivent chercher),
- Rappeler que le but est de présenter un argumentaire devant la classe.

Ce dernier point est très important car il ne saurait être question de laisser les élèves se "débrouiller" avec des bouts d'articles piochés ça et là sur internet ou dans une encyclopédie...

Question: peut-on amener un savoir sans qu'ils aient l'impression qu'il s'agit d'un savoir scolaire ?

5 - Expression et débat devant la classe.

On peut envisager un séance-débat avec un président, un secrétaire, un médiateur.. La séance type "jeu de rôle" est à éviter.

6 - Faire une synthèse du travail

Atelier n° 2 (rapporteur: B. LEAUTE)

Choix d'un thème et problématique

Le groupe constate, dans un premier temps, que plusieurs questions à caractère politique ou social peuvent être rapprochées de ce thème, telles:

- la parité dans la vie politique;
- les aspirations culturelles ou autonomistes régionales,
- les rapports entre les religions, les sectes et l'État de droit;
- la diversité des comportements sexuels;
- l'intégration culturelle et citoyenne des immigrés et de leurs descendants.

Thème choisi: appartenances religieuses et laïcité de l'Etat

Historiquement on constate:

- d'une part, que la constitution de 1958, reprenant les principes de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen en date de 1789, affirme la liberté de croyance religieuse et de culte ainsi que la non discrimination en raison de l'appartenance religieuse;
- d'autre part, que la République s'est affirmée surtout à partir de la fin du XIX^{ème} siècle sur les valeurs de la laïcité et de la séparation de l'Église et de l'État, en menant pendant longtemps un combat anticlérical.

Plus récemment, certains événements peuvent alimenter la problématique:

- problème de la reconnaissance officielle de certaines religions minoritaires ?
- clarifications des droits des adeptes de ces religions (port du voile islamique, absence d'élèves, le jour du Sabbat...)?
- problèmes posés par les nouvelles formes de croyance (église de scientologie, ...)
- les grands textes constitutionnels;
- le débat historique, en 1905, sur l'adoption de la loi de séparation de l'Église et de l'État;
- les rapports parlementaires (ex: rapport Vivien) sur les sectes;
- la circulaire J.Ferry relative à l'enseignement moral et civique dans les écoles primaires;
- les articles de journaux lors des réceptions officielles de représentants des différentes religions;
- les articles sur la visite, en France, du Pape et du Dalai Lama;
- les polémiques autour de la laïcité (port du voile islamique, cérémonies religieuses à l'occasion des obsèques des présidents de la République, crucifix dans une salle du conseil municipal, en Vendée...)
- textes régissant les rapports entre les établissements scolaires et les aumôneries, dans l'enseignement public...

Démarche possible

1 - Partir d'un fait d'actualité récent, en recensant dans la presse les articles se rapportant à ce fait

2 - Faire émerger, à travers ce fait, les aspects plus théoriques.

3 - Faire travailler les élèves en groupes (recherche d'arguments).

4 - Débat argumenté (occasion si le débat devient trop vif de rappeler que le droit d'expression et la tolérance sont des valeurs fondamentales dans l'apprentissage de la citoyenneté)

5 - Synthèse.